

Le parcours de Raymond Lauffenburger, de son Service militaire à sa participation à la Campagne de France (1938-1940)



Emile, Raymond¹ Lauffenburger est né le 6 août 1917 à Saasenheim, à l'époque dans le *Reichsland Elsass-Lothringen*, un Etat de l'Empire allemand formé de l'Alsace, moins Belfort, et d'une partie de la Lorraine auquel elles avaient été cédées par le Traité de Francfort du 10 mai 1871 qui soldait la désastreuse guerre franco-allemande de 1870.

Après la Première Guerre Mondiale et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, la Famille Lauffenburger fut réintégrée dans la nationalité française en application d'une clause du Traité de Paix signé à Versailles le 28 juin 1919.

Né en 1917, Raymond faisait partie de la Classe 1937, celle des jeunes hommes qui auront vingt ans cette année-là, l'âge auquel tout Français de sexe masculin, sain de corps et d'esprit devait effectuer le Service Militaire obligatoire qui était d'une durée de deux ans depuis 1935.

Raymond Lauffenburger était inscrit avec le n° 28 sur la liste des jeunes hommes du Canton de Marckolsheim et il passa en 1937 le Conseil de Révision à une date qui n'est pas précisée. Cette Institution était chargée de déterminer leurs aptitudes physiques et intellectuelles à effectuer le Service Militaire. Il fut classé en « 1^{ère} Partie », c'est-à-dire « Bon pour le Service armé » au titre de l'année 1937. Son signalement physique précise : taille 1,76 mètre, cheveux blonds, yeux bleus, visage ovale, front moyen vertical et nez rectiligne. Il a été enregistré par le Bureau de Recrutement de Sélestat, avec le numéro matricule au recrutement 294.

A l'issue du Conseil de Révision, il était de tradition que les conscrits défilent fièrement dans leur village comme les Conscrits de Saasenheim en 1937



A la grosse-caisse Louis Schmitt, à l'accordéon Raymond Lauffenburger et à sa gauche, en tambour-major, Edouard Schmitt dont il épousera la sœur en 1946 (© Collection privée Doerr)

¹ Raymond devint le prénom d'usage d'Emile pour éviter la confusion avec son père également prénommé Emile

Raymond Lauffenburger fut appelé sous les Drapeaux avec le Contingent de 1938 le 2 septembre, en pleine Crise des Sudètes, et incorporé au 37^{ème} Régiment d'Infanterie à Bitche, une ville du Département de la Moselle.

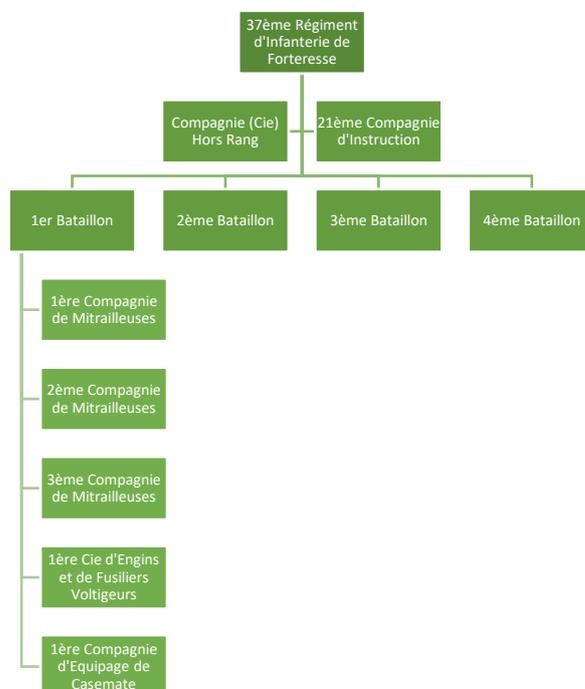
Après l'*Anschluss*, le rattachement ou l'annexion de l'Autriche par Hitler, ce dernier, convaincu de la faiblesse des démocraties occidentales qui ne sont pas intervenues, décida de jeter son dévolu sur des régions de Tchécoslovaquie où vivait une population germanophone minoritaire, les Allemands des Sudètes, pour les rattacher au *Reich*. Il demanda à Konrad Henlein, le leader du Parti allemand des Sudètes, de déstabiliser et de provoquer le Gouvernement tchèque.

« C'est à l'occasion de la crise des Sudètes que les accords de Munich sont signés le 30 septembre 1938. Le Premier ministre britannique Neville Chamberlain, partisan d'une politique de l'apaisement, le président du Conseil français Édouard Daladier, Benito Mussolini pour l'Italie et Hitler s'accordent sans demander à la Tchécoslovaquie son avis pour céder les Sudètes à l'Allemagne. Le 15 mars 1939, l'Allemagne occupera et démembrera ce qui reste de la Tchécoslovaquie. Avec l'annexion de la Bohême-Moravie, des populations non allemandes sont pour la première fois intégrées au Reich. Le 23 mars 1939, l'armée allemande occupera la ville libre de Memel en Lituanie. » Source : Wikipédia © (droits réservés)

Bitche était à l'époque une ville de garnison importante. Elle était incluse dans l'organisation de la Région Fortifiée de la Lauter, une des composantes de la Ligne Maginot.

Raymond Lauffenburger, n° matricule au Corps 9806, fit ses classes au 37^{ème} Régiment d'Infanterie de Forteresse (37^{ème} RIF) c'est-à-dire qu'il reçut l'instruction militaire élémentaire du fantassin pour pouvoir combattre en tout temps-tout lieu (armement, tir, lancer de grenades, entraînement physique et sportif, marches etc).

Pour situer Raymond dans le régiment, en voici l'organigramme simplifié du 25 août 1939. Les quatre Bataillons ont la même composition :



Réalisation Dominique Wind

Sa solde mensuelle était de 22,5 Francs (à l'époque 1 kilo de pain coûtait 2,15 Francs et un litre de vin 2,5 Francs) ; quand il sera nommé Caporal, elle se montera à 30 Francs.

Il était en revanche habillé, logé, nourri, blanchi et bénéficiait de soins gratuits ; à ce propos, il reçut les vaccinations réglementaires, le TABDT : typhoïde A & B, diphtérie et tétanos.

Les documents que Raymond a laissés et les archives consultés nous apprennent qu'il était affecté au 1^{er} Bataillon à la 1^{ère} Compagnie d'Equipage de Casemates. Les casemates et les Ouvrages de la Ligne Maginot étaient occupés par des militaires de différentes Armes : Artillerie, Génie, Infanterie, Service de Santé et formaient un équipage.

Raymond Lauffenburger nota laconiquement dans le « Calendrier du Soldat » qui lui a été remis à son arrivée au Corps, au Régiment, ses activités à partir de septembre 1938. Ne sont retranscrites ici que les notes des événements qui ont retenu son attention :

- piqure,
- piquet (affecté au piquet d'incendie, un détachement chargé d'intervenir sur un départ de feu dans les locaux de la caserne en attendant l'arrivée des sapeurs-pompier),
- 24 septembre, mobilisation (la Crise des Sudètes entraîna une mise en alerte en septembre 1938, suivie d'une mobilisation partielle de l'Armée à partir du 23 et ce jusqu'au 6 octobre),
- manutention (sans doute préparation des paquetages et de l'habillement destinés aux réservistes rappelés),
- 9 octobre, consigné au Quartier (le Quartier Teyssier à Bitche était la caserne du 37^{ème} RIF ; il a soit reçu une sanction légère qui lui interdisait de sortir en « quartier libre », soit c'est l'ensemble du régiment qui y était maintenu à la disposition du Commandement),
- 8 novembre, défilé militaire à Bitche,
- 9 novembre, remise de la Fourragère (aux jeunes recrues dont il faisait partie, au cours de la cérémonie de présentation du Drapeau du Régiment) ; le lendemain, nouveau défilé,
- 24 décembre, messe de minuit,
- 14 janvier, exempté médicalement du port des brodequins (chaussures cloutées en cuir semi-rigide qui pouvaient provoquer des tendinites, sans même parler des ampoules qui pouvaient s'infecter),
- 18 février, sentinelle, de garde,
- 5 mars, permission de 37 heures (l'autorisant à quitter la Garnison de Bitche, permission qu'il a passée à « L les R », Lixing-lès-Rouhling près de Forbach où habitait sa sœur Emilie),
- 8 mars, nommé Caporal (la date de prise d'effet de la nomination est le 1^{er} mars),
- 12 mars, permission de détente de seize jours,
- 9 avril, « Légeret » (le Légeret est un Sous-Secteur géographique du Secteur Fortifié comprenant entre autres des casemates, blockhaus, dépôts et casernements),
- 11 avril, occupation complète (ce qui signifie que le 1^{er} Bataillon auquel appartenait sa Compagnie a pris en compte la défense d'un compartiment de terrain du Légeret),
- 14 mai, nouvelle permission à « L les R »,
- 16 mai, descendu en Compagnie (mis à disposition de la Compagnie Hors Rang, l'Unité de Commandement et des Services du Régiment),
- 18 mai, planton aux cuisines (mis à la disposition d'un encadrant pour assurer des liaisons de service, ou une surveillance sans arme, ou la prise de messages téléphoniques, la réception de livraisons etc.),
- 28 mai, piquet en arme,
- 31 mai, manœuvre de nuit (exercice simulant une défense contre un ennemi infiltré ou une contre-attaque, une poursuite etc.),
- 12 juin, permission agricole de douze jours (pour aider aux travaux des champs, passée à Saasenheim ? ou peut-être en Moselle ?),
- 4 juillet, permission de détente de quinze jours,
- 23 juillet, « Cas. Freudenberg » (Cas = abréviation de casemate ; service de garde, d'entretien),
- 30 juillet, « Cas Freudenberg » (nouveau service),
- 21 août, « alerte arivé au Legeret à 2^h » (exercice ou mise en défense réelle ?),

- 25 au 27 août, « *garde de la barrière* » (sur le Barrage de Route du Schiesseck ou peut-être sur le Barrage de Route du Légeret, au niveau du réseau antichar, qui était protégé par un petit blockhaus-abri disposant d'un créneau de tir pour un fusil-mitrailleur ?).

Été 1939, un été splendide, mais ce seront les derniers jours de paix en Europe alors que la Crise du Corridor de Dantzig s'ajoutait à celles qu'elle a déjà traversé et qui finira par l'agression allemande de la Pologne le 1er septembre !

Le lendemain commença l'évacuation des populations de l'Alsace et de la Moselle qui résidaient en Zone Rouge, c'est-à-dire en secteurs militaires ou dans des zones de combats probables, notamment celle de Saasenheim, le village où les parents de Lauffenburger étaient agriculteurs.

Lauffenburger nota :

- 2 septembre, « 17^h *déclaration de la guerre à l'Allemagne* », une annonce erronée.

Sur les deux pages d'octobre et de novembre de son calendrier, Lauffenburger consigna que le « 4 *l'Allemagne nous déclare la guerre* » ce qui est inexact mais normal vu le nombre d'informations non vérifiées qui circulaient de bouche à oreille dans les casernes et les cantonnements...

Or, c'est le 3 septembre 1939 que l'Angleterre et la France avaient déclaré la guerre à l'Allemagne. Suivit une phase connue sous le nom de Drôle de Guerre : en effet pendant que l'Allemagne écrasait la Pologne, et après que la mobilisation avait été achevée en France, rien ne se passa à l'Ouest, l'Armée française n'entre pas en Campagne...

Le Secteur dans lequel le 37^{ème} RIF assurait sa mission défensive resta calme, l'Armée allemande n'attaquant pas davantage que la nôtre. Elle avait d'ailleurs trouvé pour cette phase le nom de *Sitzkrieg*, guerre d'attente, dans l'inaction. Lauffenburger reprit la tenue de son calendrier :

- 5 février, « *départ Oberbronn* » (un village dans le Bas-Rhin à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau au Sud de Bitche, sans installations militaires, sur les arrières de la Ligne Maginot. La Compagnie y a-t-elle été mise au repos ?),
- 9 février, « *perme de 10 jours...* » (nouvelle permission),
- 21 février, « *arrivé à Oberbronn* »,
- 23 février, « *Légeret* », ce qui indique que sa Compagnie a regagné ses positions,
- 3 avril, pique,
- 5 avril, « *descendue à la menuiserie à Bitche* » (une phrase sibylline, mais Raymond étant charpentier de formation il aurait pu y fabriquer ou réparer une pièce) ; le même jour, « *toucher 605 f* » (un arriéré de solde et de prime de Campagne sans nul doute).

Après ces mois d'un calme relatif, l'invasion du Danemark et de la Norvège par les Allemands en avril provoqua une première intervention franco-britannique, puis survint l'invasion des Pays-Bas, du Luxembourg et de la Belgique le 10 mai... ensuite celle de la France. L'enchaînement des événements, du repli jalonné de défaites meurtrières jusqu'au 22 juin 1940, est connu.

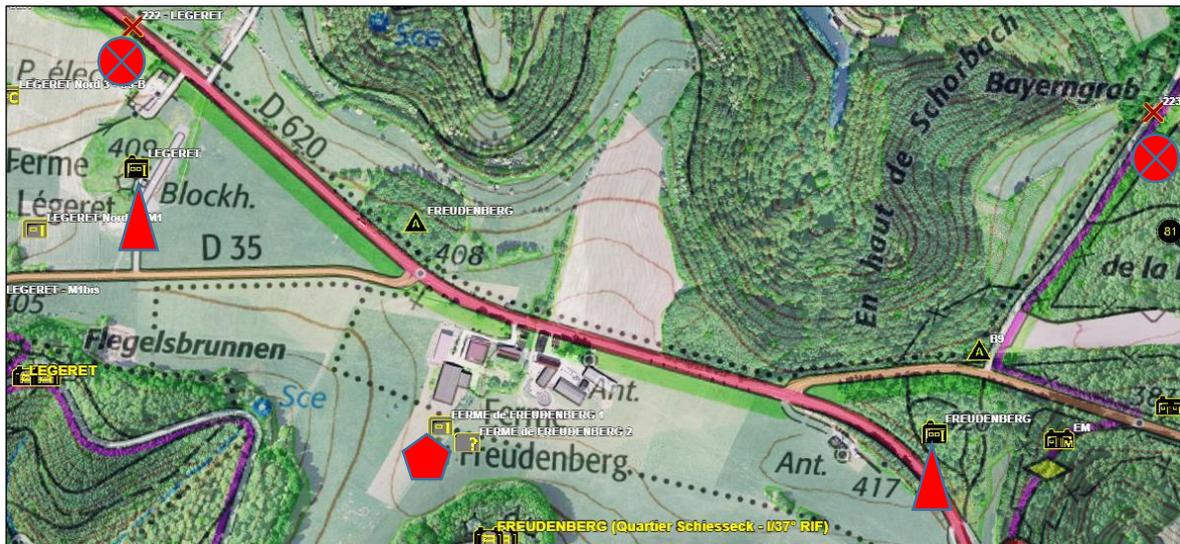
« *Après la percée allemande de Sedan et une succession de reculs des armées britannique, française et belge, ponctuées par les batailles de la Dyle, de Gembloux, de Hannut, de la Lys et de Dunkerque etc. Elle se termina le 22 juin par la défaite des forces armées françaises et la signature de l'armistice par le gouvernement Pétain.* » Source : Wikipédia © (droits réservés)

Les ouvrages et casemates du Sous-secteur de Bitche combattront encerclés à partir du 16 Juin 1940. L'Ouvrage d'artillerie du Schiesseck tiendra en respect l'ennemi, avec l'appui de son voisin le Simserhof. Lauffenburger n'évoque cependant aucun combat auquel l'équipage de la casemate de Freudenberg a pu prendre part, ni un pilonnage par l'artillerie de campagne allemande.

Il n'indique pas davantage qu'il a été fait prisonnier par les Allemands le 24 juin 1940, ni les circonstances dans lesquelles il est tombé aux mains de l'ennemi ! De cette période il n'a écrit que deux lignes :

- 23 juin, « 10^h 40 Armistice » (sans doute la date et l'heure de son annonce aux soldats, et non celle de son entrée en vigueur ; c'est le 25 juin à 00 H 35, que le « cessez-le-feu » a été effectif),
- 30 juin, « arrivé à Strasbourg » (il y a été interné au *Durchgangslager*²).

Lauffenburger, en sa qualité d'alsacien *deutschstammig*, c'est-à-dire de souche allemande aux yeux des nazis, fut libéré dès le 11 juillet 1940. Un document du *Kriegsgefangenenlager* « *Mathislager* » où il avait été enregistré sous le n° 550 l'atteste.



Le secteur où Lauffenburger a été engagé : de haut en bas et de gauche à droite, le Barrage de Route du Légeret - la Casemate d'Infanterie du Légeret - les Blockhaus de la Ferme de Freudenberg - la Casemate d'Infanterie du Freudenberg - le Barrage de Route du Schiesseck (« *la barrière* »). Distance à vol d'oiseau de barrage à barrage, 2 000 mètres environ. Source : cartographie Wikimaginot complétée © (droits réservés)

Il regagna Saasenheim, en soldat³ d'une Unité qui était invaincue, mais qui l'aurait cru tant la défaite de l'Armée française avait été brutale et écrasante ! Quand il y arriva, l'Alsace et la Moselle étaient occupées militairement depuis fin juin-début juillet. Elles seront annexées de fait respectivement le 27 et le 30 novembre 1940.

A la Trésorerie de Muttersholtz, il perçut un arriéré de solde, de prime de combat et la prime de démobilisation pour un total de 1 000 francs. Mais le cachet du Service comptable est en allemand : « *Steuerkasse Müttersholz* », signe que l'Administration locale était déjà en voie de germanisation et que le village avait déjà repris le nom qu'il portait de 1871 à 1918 au temps du *Reichsland* !

On ne détaillera pas ici les mesures contraignantes qui seront imposées successivement à la population dans le cadre de l'*Entwelschung*, l'ensemble des mesures anti-françaises, de la *Gleichschaltung*, la mise au pas, ni l'uniformisation résumée par « *ein Volk, ein Reich, ein Führer !* » et de l'*Umschulung*, la

² Un camp de prisonniers de guerre ouvert par les Allemands après leur entrée à Strasbourg le 19 juin 1940 et qui fonctionna dans l'emprise de l'Usine des automobiles Mathis à la Meinau. Il s'agissait d'un *Durchgangslager*, abréviation *Dulag*, un camp de transit où les prisonniers étaient triés avant leur envoi en Allemagne ou leur libération

³ Son Etat signalétique et des Services militaires précise qu'il a été en captivité du 24 juin au 10 juillet et que cette période était prise en compte pour la Retraite du Combattant au titre de « Campagne simple ». La période « aux Armées » du 2 septembre 1939 au 23 juin 1940 compta comme « Campagne double »

reconversion ou le recyclage des fonctionnaires, celui des instituteurs notamment. On ne parlera pas davantage des atteintes à l'identité culturelle alsacienne, à la liberté religieuse, à celle de la presse, aux libertés individuelles, à l'économie etc. Tout ou presque a été écrit.

Le 22 juin 1941, l'Allemagne, que combattait toujours le Royaume-Uni soutenu par ses Dominions, envahit l'U.R.S.S. Elle combattit dès lors sur deux fronts en Europe et l'entrée en guerre des U.S.A. n'allait en rien arranger ses affaires... Dans ce contexte de plus en plus tendu, au vu des pertes humaines subies sur le Front de l'Est, il fallait mobiliser toujours davantage d'hommes.

Par Ordonnance du Gauleiter Robert Wagner, le service militaire obligatoire fut introduit en Alsace le 25 août 1942, étendu aux hommes âgés de 17 à 38 ans.

Wagner, Chef de l'Administration Civile, ordonna l'incorporation de force qu'il justifia en rappelant que « *L'Alsace a aussi le devoir de prendre part à la lutte aux côtés du Reich grand allemand. Elle a ce devoir parce que son passé est allemand et que son avenir sera à nouveau allemand* » feignant d'oublier que l'Alsace avait été, depuis 1648, par étapes, rattachée à la France.

Raymond Lauffenburger fut incorporé le **12 septembre 1944** après avoir passé le Conseil de Révision, la *Musterung*. Que lui serait-il arrivé s'il n'avait pas répondu à la convocation ? « *...Tous les Alsaciens astreints au service militaire, qui, sans excuse, ne se présenteront pas aux conseils de révision, seront arrêtés et conduits au camp de Vorbrück où ils passeront le conseil de révision. Le jour même de l'examen médical la police se chargera de les envoyer dans les sections spéciales de l'armée* » Wagner, déclaration 1943, ceci sans compter que la responsabilité de la famille et des proches serait engagée si le réfractaire n'était pas retrouvé. Un exemple de représailles ? 66 personnes de Roppentzwiller, village situé dans le Haut-Rhin, seront déportées en Allemagne parce que les 28 conscrits du village avaient fui...

Il subit alors les conséquences de « *...la fatale décision de mobiliser dans la Wehrmacht les Alsaciens et les Lorrains, même ceux qui avaient servi avec honneur dans les rangs français* » et connut « *le désespoir de revêtir pour le combat... une tenue qui n'était ni celle de son pays ni celle que son cœur souhaitait.* » Extraits d'un article du Journal Le Monde de 1946 traitant du procès de Robert Wagner et de sa responsabilité dans l'Incorporation de Force

Dans la *Heer*, l'Armée de Terre, une des composantes de la *Wehrmacht*, il fut enrôlé dans l'Infanterie à la *1. Ausbildung Kompanie du Grenadier Ersatz und Ausbildung Bataillon Nr. 57* stationné à Siegen, en actuelle Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à la 1^{ère} Compagnie d'Instruction du Bataillon de Remplacement et d'Instruction de Grenadiers n° 57.

Il fut ensuite engagé avec le *Marschbataillon 840*, de la mi-décembre 1944 au 12 janvier 1945 entre l'Eifel et le Luxembourg, pendant l'**Opération Wacht am Rhein**, puis dans le Nord de l'Alsace à la fin de l'**Opération Nordwind** avec l'*Artillerie Regiment Nr. 147* au sein de la *47. Volksgrenadier-Division* dans le Palatinat, puis dans le Jura Souabe où il fut fait prisonnier par les Américains le 26 avril 1945 et interné au Camp de Memmingen.

Il fut transféré dès le 29 à Chalon-sur-Saône et interné dans le CCPWE n° 29, une **Continental Central Prisoners of War Enclosure** où étaient retenus 30 000 prisonniers. Une fois sa situation d'incorporé de force établie, il a été remis au Centre de Libération de Chalon le 4 juin. Le 7, il y compléta un document administratif et perçut 246 Francs, sa solde augmentée d'une allocation forfaitaire. Après avoir été désinfecté et examiné, sans doute vêtu d'habits civils fournis par la Croix-Rouge, il put s'en retourner à Strasbourg. Il rentra à Saasenheim pour tenter d'y reprendre le cours d'une vie normale.

M. Dominique WIND, octobre 2021